

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 26 FEVRIER 2018 A 19H30

en l'Hôtel de Ville de Verviers

Supplément à l'ordre du jour arrêté par le Collège communal (art. L1122-24 du Code de la
Démocratie locale et de la Décentralisation)

SEANCE PUBLIQUE

MME LA BOURGMESTRE

40^B .- QUE FAUT-IL ATTENDRE DE LA PARTICIPATION DU COLLEGE
COMMUNAL AU MIPIM 2018 - Point inscrit à la demande de
M. BREUWER, Conseiller communal.

M. PITANCE

40^C .- VENTE DU BASSIN DE NATATION DE MANGOMBROUX : Nouveau
projet et respect du schéma de structure communal - Point inscrit à la demande
de M. BREUWER, Conseiller communal.